



pension alimentaire jusqu a quelle age

Par **micself**, le **03/10/2022** à **11:44**

Bonjour ,

ma fille va faire 22 ans , elle a arreté ses etudes pendant 1 année pour travailler elle reprend ses etudes et sa maman me demande de payer de nouveau la pension alimentaire .

que dos je faire ? sachant que je n'ai plus aucun contact avec ma fille qui a decide de couper les ponts a sa majorité .

dans l'attente de votre reponse .

bien cordialement

Par **Visiteur**, le **03/10/2022** à **12:00**

Bonjour,

Tout dépend de ce que le jugement initial avait prévu, il est encore en vigueur et si vous ne saisissez pas le JAF pour faire stopper le pension, vous la devez toujours.

Il n'y a pas d'âge limite pour une pension alimentaire, ce qui compte c'est l'autonomie financière.